

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Le Ministre

PARIS, LE 03 OCT. 2012

Le ministre du travail, de l'emploi, de la
formation professionnelle et du dialogue social

à

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux
des entreprises, de la concurrence, de la
consommation, du travail et de l'emploi

Mesdames et Messieurs les directeurs des
entreprises de la concurrence, de la
consommation, du travail et de l'emploi

Monsieur le directeur de la cohésion sociale, du
travail, de l'emploi et de la population de Saint-
Pierre et Miquelon

Dans l'attente des conclusions des travaux que mène actuellement la ministre chargée de la fonction publique sur les régimes indemnitaires des fonctionnaires, et pour favoriser un dialogue social serein, j'ai décidé de suspendre la mise en œuvre de la PFR pour le corps de l'inspection du travail.

Ces agents continueront dans ces conditions à percevoir leur régime indemnitaire actuel.



Michel SAPIN